

Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones

Coopération

Paris, France

12 au 16 décembre 2022

Délégation québécoise

- M^{me} Chantal Soucy, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- M^{me} Anik Laplante, Directrice du Secrétariat général adjoint à l'administration, du Vivre-ensemble et de la prévention du harcèlement
- Conseillère en relations internationales

Délégation pays / organisation

- Sona Ghazaryan, députée (Arménie)
- Arusyak Julhakyan, députée (Arménie)
- Elisaveta Belobradova, députée (Bulgarie)
- Dominique Vien, députée (Canada)
- Nantarie Aboa, députée (Côte-d'Ivoire)
- Firmine Olga Badjina Moudouma, députée (Gabon)
- Françoise Assengone Obame, députée (Gabon)
- Natalia Kusendova-Bashta, députée (Ontario)
- Minarii Chantal Galenon, députée (Polynésie française)
- Sylvana Puhetini, députée (Polynésie française)

- Nicole Sanquer, députée (Polynésie française)
- Eliane Tevahitua, députée (Polynésie française)
- Romilda Tahiaata, députée (Polynésie française)
- Simona Bucura-Oprescu, députée (Roumanie)
- Jadranka Jovanovic, députée (Serbie)
- Conseillers du Secrétariat de l'APF

Contexte

L'Atelier mise sur l'optimisation des aptitudes individuelles des femmes parlementaires et l'acquisition des compétences dans la défense des droits des femmes. Le programme comporte des présentations théoriques de niveau universitaire, des exercices pratiques et des séances d'accompagnement.

Initiative de l'Assemblée nationale du Québec, l'Atelier est développé en partenariat avec la Chaire La Capitale en leadership de l'École nationale de l'administration publique (ÉNAP).

La première édition s'est tenue en mars 2017. Il s'agit de la 5^e édition. Des dizaines d'élues provenant de parlements à travers toute la Francophonie ont déjà participé à ce programme.


Objectifs et résultats

Permettre aux parlementaires d'effectuer une réflexion sur leur carrière, leurs forces et leurs points faibles ainsi que sur leur cheminement professionnel.

- La professeure M^{me} Natalie Rinfret de l'ÉNAP a donné trois jours de formation pendant l'atelier. Elle a débuté son intervention par une présentation de théories sur la carrière, sa gestion et son développement. Elle a proposé un exercice aux participantes sur la connaissance de soi, de ses motivations et de ses valeurs. Par la suite, elle a amené les élues à réfléchir à leur propre carrière, en réalisant des exercices de bilan de carrière et en rêvant à un scénario de leur avenir professionnel. Les parlementaires ont été amenées à réfléchir aux compétences nécessaires à une carrière en politique et à dresser le diagnostic de leurs propres compétences.

Renforcer les capacités des élues à élaborer des plans d'action et choisir les bonnes stratégies pour atteindre leurs objectifs.

- M^{me} Rinfret a invité les participantes à réfléchir à un projet qu'elles souhaitent mener à terme dans leur carrière politique. Elles ont utilisé les résultats des exercices de réflexion sur elles-mêmes et ont été inspirées des thématiques abordées durant l'atelier afin d'imaginer des projets permettant d'améliorer l'égalité femmes-hommes. Elles ont envisagé les possibles difficultés rencontrées, les alliances permettant de mener à terme le plan d'action et les étapes à franchir. Elles ont présenté leurs projets afin de recevoir des commentaires des autres participantes et de bonifier leurs plans.



Faire connaître la politique cadre pour prévenir et gérer le harcèlement au sein des parlements francophones adoptée par l'APF et outiller les participantes sur les différents mécanismes de lutte contre le harcèlement.

- M^{me} Anik Laplante a expliqué le processus ayant mené à l'adoption de la politique-cadre pour prévenir et gérer le harcèlement au sein des parlements francophones de l'APF. Elle a fait comprendre aux femmes comment utiliser cet instrument pour mettre en place une politique similaire dans leur parlement. Elle a mentionné que l'ANQ se rend disponible pour toute question ou toute demande d'appui à ce sujet.
- M^{me} Laplante a présenté la politique de lutte contre le harcèlement de l'ANQ. Le processus en cours de révision de celle-ci a été expliqué aux participantes et participants. Entre autres, elle a mis de l'avant l'importance de la confidentialité du processus, de divers mécanismes de règlement de conflit, de moyens permettant d'éviter les représailles et de l'implication des hautes autorités et des parlementaires eux-mêmes. Elle a également souligné le rôle-clé des autres aspects entourant la politique, notamment celui des campagnes de sensibilisation, afin d'opérer un changement de culture au sein des parlements.

Offrir une formation de base sur le budget sensible au genre (BSG) en présentant les objectifs, les avantages et des moyens à mettre en action pour favoriser cette approche.

- La spécialiste de budgétisation sensible au genre, M^{me} Laurence Jacquet, a offert une journée de formation sur ce sujet. Elle a présenté les cinq avantages principaux de cet outil, dont la garantie des droits humains, l'équité et l'égalité, la non-discrimination, la réduction de la pauvreté et la croissance inclusive et finalement, l'efficacité et l'efficience. Elle a exposé des illustrations du BSG à travers le monde, présentant une analyse sur la présence de piliers dont le cadre légal et institutionnel, la préparation, l'exécution et le suivi du budget et le contrôle parlementaire et l'audit. Elle a également expliqué comment la BSG doit être imbriqué dans le cycle budgétaire à l'aide d'exemples concrets.

Faire connaître une problématique reliée à la condition féminine, soit l'enregistrement des naissances dans l'état-civil et explorer les différents enjeux qui y sont reliés.

- Les participantes ont pris part au colloque organisé par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) sur l'importance d'une meilleure prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans les processus d'enregistrement des faits d'état civil. Le colloque était divisé en deux panels. Le premier s'intitulait : « Regards croisés sur les discriminations à l'égard des filles/femmes dans l'enregistrement des faits d'état civil : De quoi s'agit-il ? ». Le second panel portait sur les « Mécanismes et outils pour l'accélération de l'enregistrement des filles et la reconnaissance des femmes à déclarer les naissances de leurs enfants ».

Faire découvrir le fonctionnement général d'un autre parlement.

- La visite de l'Assemblée nationale française a permis aux participantes de se familiariser avec cette institution. Elles ont pu assister à la période de questions et de réponses orales au gouvernement. La visite de la bibliothèque leur a permis d'en connaître davantage sur le rôle marquant de certaines femmes dans l'histoire politique française. Une parlementaire membre de la délégation des droits des femmes de l'ANF a assisté à la formation sur le budget sensible au genre. Les observations qu'elle a effectuées serviront à un rapport qui sera publié sur ce sujet dans le premier trimestre de 2023.

Statistiques



Suivi

L'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones tiendra sa 6^e édition en 2023. Les dates et le lieu seront communiqués ultérieurement.

Dépenses

Chantal Soucy (Saint-Hyacinthe) Vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec et présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF

Transport	2 725.43 \$
Repas	923.79 \$
Hébergement	1 575.07 \$
Frais d'inscription	\$
Divers	479.99 \$
Sous-total	5 704.28 \$

Conseillère en relation internationales

Transport	2 712.95 \$
Repas	1 079.26 \$
Hébergement	1 800.08 \$
Frais d'inscription	\$
Divers	538.56 \$
Sous-total	6 130.85 \$

Sous-totaux globaux

Transport	5 438.38 \$
Repas	2 003.05 \$
Hébergement	3 375.15 \$
Frais d'inscription	\$
Divers	1 018.55 \$
Autres frais	38.92 \$
TOTAL	11 874.05 \$

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie a pris en charge l'ensemble des frais d'Anick Laplante.